

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 74-1488/SG/CG concernant une prise en charge' de frais d'évacuation, de traitement et de Séjour

n° 74-1488/SG/CG

Ministère

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

Date de publication

18 septembre 1974

Numéro JO

n° 19 du 10/10/1974

Date du numéro

10 octobre 1974

### TEXTE INTÉGRAL

Sont pris en charge par le budget du Territoire les frais d'évacuation, de traitement et de séjour de M. Mahamoud Yeh Arreh, infirmier de 2° classe, 2° échelon du cadre territorial de la Santé publique à Djibouti, évacué sanitaire le 21 août 1974 sur l'hôpital Cochin, n° 27, Faubourg Saint-Jacques, 75674 Paris Cedex 14 (Service du professeur Léger).